



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/520

Le 20 décembre 2010

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 4 des radiocommunications

- **Adoption d'une nouvelle Recommandation et de deux Recommandations révisées par correspondance et leur approbation simultanée, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-5 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**
- **Suppression de cinq Recommandations**

Services par satellite

Dans la Circulaire administrative CAR/299 datée du 17 septembre 2010, un projet de nouvelle Recommandation et deux projets de Recommandation révisée ont été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.3). De plus, la Commission d'études a proposé la suppression de cinq Recommandations.

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 17 décembre 2010, sauf pour la suppression des Recommandations UIT-R SF.1482 et UIT-R SF.1483, qui resteront donc en vigueur.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués. La liste des Recommandations supprimées est donnée dans l'Annexe 2.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 2

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R S.1878

Doc. 4/136(Rév.1)

Techniques de transmission multiporteuse pour les systèmes à satellites

Recommandation UIT-R M.633-4

Doc. 4/134(Rév.1)

Caractéristiques de transmission d'un système de radiobalises de localisation des sinistres par satellite (RLS par satellite) fonctionnant par l'intermédiaire d'un système à satellites dans la bande des 406 MHz

Recommandation UIT-R M.1731-1

Doc. 4/135(Rév.1)

Critères de protection des terminaux d'utilisateur local du système Cospas-Sarsat dans la bande 1 544-1 545 MHz

Annexe 2

Liste des Recommandations supprimées

Recommandation UIT-R	Titre
BO.786	Système MUSE pour les services de radiodiffusion de TVHD par satellite
SF.1484-1	Valeurs maximales admissibles de la puissance surfacique produite à la surface de la Terre par des satellites non géostationnaires du service fixe par satellite fonctionnant dans la bande 37,5-42,5 GHz afin de protéger le service fixe
SF.1573	Valeurs maximales admissibles de la puissance surfacique produite à la surface de la Terre par des satellites géostationnaires du service fixe par satellite fonctionnant dans la bande 37,5-42,5 GHz afin de protéger le service fixe
